



Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine (ACHRU)

Comparaison des recommandations contenu dans la présentation de l'ACHRU sur la Stratégie nationale de logement (octobre 2016) CONTRE les mesures contenues dans le budget fédéral de 2017 (mars 2017)

RECOMMANDATIONS CONTENU DANS LA PRÉSENTATION DE L'ACHRU SUR LA STRATÉGIE NATIONALE DE LOGEMENT - OCTOBRE 2016	MESURES CONTENUES DANS LE BUDGET FÉDÉRAL DE 2017
Élargir et réformer le programme phare fédéral dédié à la lutte contre l'itinérance	2,1 milliards de dollars sur les 11 prochaines années afin d'élargir le financement de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance et de le prolonger au-delà de 2018-2019, lorsque le financement actuel doit prendre fin. D'ici 2021-2022, cet investissement doublera presque les investissements réalisés en 2015-2016
Offrir des ressources d'aide à la transition en regard de la fin des conventions d'exploitation	Afin d'aider les fournisseurs de logements sociaux à maintenir l'offre de loyers proportionnés au revenu lorsque les accords d'exploitation à long terme arrivent à échéance, la SCHL versera des fonds temporaires aux fournisseurs de logements sociaux pendant qu'ils feront la transition vers des modèles d'exploitation plus viables.
Créer une initiative de transformation du secteur, qui les distribuerait ensuite aux pourvoyeurs de logements sociaux pour aider les pourvoyeurs à faire tomber les obstacles à la diversification et à la transformation de leurs activités	La SCHL établira un fonds de transformation du secteur et mettra sur pied un centre de ressources techniques destiné à offrir une aide technique, des outils et des ressources en vue d'aider les fournisseurs de logements sociaux à faire la transition vers des modèles d'exploitation plus efficaces et plus viables sur le plan financier.
Créer / appuyer des mécanismes de financement de rechange pour permettre aux pourvoyeurs de logements de tirer profit de leurs actifs existants afin d'obtenir davantage de capitaux	Un nouveau fonds de co-investissement sera établi dans le but de mettre en commun les ressources d'un grand nombre de partenaires du secteur du logement, y compris les administrations publiques, le secteur privé et les organismes communautaires, en vue d'accorder la priorité aux projets de renouvellement communautaire à grande échelle.

<p>Annoncer et élargir l'Initiative de financement en matière de logements locatifs abordables.</p>	<p>Le fonds national pour le logement permettra aux municipalités et aux autres partenaires du secteur du logement d'accéder, de façon soutenue et améliorée, à des prêts à faible coût pour réparer et mettre à niveau des logements, ainsi que pour construire de nouveaux logements abordables, par l'intermédiaire de l'initiative de financement des logements locatifs abordables. Cette mesure permettra de mobiliser des milliards de dollars qui pourront être investis dans le logement abordable, tout en contribuant à améliorer la qualité et l'état des logements abordables partout au Canada.</p>
<p>Élargir et rendre permanente l'Initiative visant à mettre des biens immobiliers excédentaires fédéraux à la disposition des sans-abri (IBIEF)</p>	<p>202 millions de dollars sur les 11 prochaines années pour rendre des terres et des bâtiments excédentaires du gouvernement fédéral accessibles, à coût faible ou nul, aux fournisseurs de logements pour la construction de logements abordables. Ce financement vise à compléter en 2017-2018 celui de l'Initiative visant à mettre des biens immobiliers excédentaires fédéraux à la disposition des sans-abri, ainsi qu'une nouvelle initiative élargie à compter de 2018-2019. Cette nouvelle initiative offrira aussi du financement pour des travaux d'assainissement environnemental et pour des rénovations nécessaires afin que les bâtiments fédéraux excédentaires puissent servir de logements.</p>
<p>Modifier le mandat de l'Initiative en matière de logement abordable pour mettre l'accent sur l'augmentation ou le maintien de l'offre.</p>	<p>3,2 milliards \$ aux provinces et territoires pour investir dans leurs priorités en logement abordable. Ces priorités pourraient comprendre la construction de nouveaux logements abordables, la rénovation des logements existants, des subventions au loyer, etc. Ce financement remplacera le programme Investissement dans le logement abordable qui prendra fin en 2018-2019</p>
<p>Accorder une allocation distincte et proportionnelle des fonds d'habitation éventuels aux logements autochtones des milieux urbains et ruraux</p>	<p>225 millions de dollars sur les 11 prochaines années afin d'offrir un soutien financier aux fournisseurs de logements aux Autochtones qui ne vivent pas dans une réserve.</p>
<p>Créer un centre d'excellence canadien en habitation faisant office de Carrefour national de la recherche, de l'innovation et des politiques publiques pour l'essor économique, le développement sectoriel et la génération / l'échange de connaissances, ainsi que la gestion des données et des ressources. Le Carrefour pourrait également servir de mécanisme qu'on pourrait utiliser pour mesurer et signaler les indicateurs de mise en œuvre, tels qu'abordés précédemment.</p>	<p>241 millions de dollars sur les 11 prochaines années à la SCHL en vue d'améliorer la collecte et l'analyse des données, ce qui renforcera la capacité de rendre compte des résultats de la Stratégie nationale sur le logement et de prendre des décisions stratégiques éclairées.</p> <p>39,9 millions de dollars sur cinq ans, et 6,6 millions par année par la suite, à Statistique Canada pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un nouveau cadre de statistiques sur le logement.</p>

